
GTZ Cameroun - Projet "Conseiller GTZ auprès du MINEF"

Situé au Point Focal du *Clearing House Mechanism* (CHM) du Ministère de l'Environnement et des Forêts
B.P. 7814 Yaoundé
Tél. : ++237 - 20.55.81
Fax : ++237 - 21.94.05 ou 21.50.48
E-Mail : Bkmersmann@aol.com
République du Cameroun

Objet : NOTE DE CONJONCTURE ENVIRONNEMENT 3/2002
élaborée en collaboration avec l'association CRAC

N° 39 – février 2002

Ils sont au nombre de 17, les journaux qui ont traité de l'information environnementale en ce mois de mars 2002. Il s'agit de Cameroon Tribune, Mutations, La Nouvelle Expression, Mutations, Le Messenger, L'Action, La Nouvelle Presse, L'Anecdote, Sujet tabou, L'info, The Herald, J'informe, L'Expression Mamy Wata, Dikalo, Ouest Echos, L'Ouest Républicain, The Guardian Post et Pipeline Journal.

Comparé au mois de février, on note une légère baisse aussi bien au niveau de la masse de l'information environnementale qu'en ce qui concerne les titres des journaux. Le thème de l'eau a le haut du pavé. Le pipeline Tchad-Cameroun chancelle. L'hygiène et la salubrité publiques sont en légère baisse. Les initiatives en faveur de l'environnement se multiplient tandis que les menaces sur l'environnement sont inexistantes.

I – Chronologie de l'information environnementale

A – Le thème de l'eau

- Le 6 mars, Cameroon Tribune annonce sur ¼ de sa page 21 que les problèmes d'approvisionnement en eau dans la province du Nord, seront bientôt résolus.
- Le 8 mars, Cameroon Tribune indique sur 2/5 de sa page 20 que les Etats Unis financent des projets d'adduction d'eau à Manjup, dans la province du Nord-Ouest.
- Le 12 mars, Cameroon Tribune souligne sur ¼ de sa page 21 que « les points d'eau coulent de source à Otélé », dans la province du Centre.
- Le 14 mars, Cameroon Tribune signale sur 2/5 de sa page 5 l'inauguration d'une nouvelle adduction d'eau à Mora, un département de la province de l'Extrême-Nord.
- Le 15 mars, Mutations se demande sur 3/5 de sa page 14 si du fait de la rareté des ressources en eau, l'humanité ne mourra pas de soif.
- Le 20 mars, Cameroon Tribune annonce sur la moitié de sa page 13 que l'eau potable coule à Babenga, une localité de la province du Littoral.

- Le 21 mars, Cameroon Tribune consacre ses pages 8, 9 et 10 à un dossier sur la célébration de la journée mondiale de l'eau. A en croire cette parution, « l'eau potable est la chose la moins partagée ».
- Le 22 mars, L'Action constate sur un encadré de sa page 3 que la journée mondiale de l'eau se célèbre dans un contexte où l'eau est « si abondante et si peu disponible ».
- Le 25 mars, Mutations note sur ¼ de sa page 6 que la qualité des installations de la station de captage des eaux d'Akomnyada ne rassure pas.
- Le 25 mars aussi, Dikalo signale sur ¾ de sa page 7 que la Snec a bénéficié d'un appui de « plus de 600 millions de francs Cfa pour de nouveaux branchements ».
- Le 26 mars, L'Expression Mamy Wata souligne sur un encadré de sa page 11 que la journée mondiale de l'eau se célèbre dans un contexte où de nombreux camerounais ont « obtenu une quantité industrielle d'amibes », à cause de l'eau de la Snec.
- Le 26 mars toujours, Ouest Echos indique sur une caricature à sa page 2 que l'eau potable selon Clément Obouh Fegue, le directeur générale de la Snec, « c'est tout simplement celle qui ne rend pas le consommateur malade ! ».
- Le 27 mars, La Nouvelle Presse signale sur 3/5 de sa page 15 que malgré la célébration de la journée mondiale de l'eau, « La bataille planétaire de l'eau continue ».
- Le 27 mars encore, La Nouvelle Presse constate sur 1/5 de sa page 15 que l'eau est abondante sur la terre au point où l'on devrait parler de la « planète « eau » plutôt que de planète terre ».
- Le 27 mars toujours, La Nouvelle Presse signale sur un filet de sa page 15 que Yaoundé « a mal de ses eaux » du fait de la pollution ambiante.
- Le 27 mars aussi, Mutations note sur la moitié de sa page 4 que le ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie repense « la stratégie sectorielle l'eau ».
- Le 27 mars encore, Mutations signale sur ¼ de sa page 4 que « La nouvelle loi portant Régime de l'Eau montre que seul l'argent intéresse l'Etat ».
- Le 27 mars enfin, Claude KEMAYOU, le directeur général adjoint de la Société des eaux du Cameroun (Snec), déclare sur les pages 16 et 17 de Cameroon Tribune, que « L'eau que distribue la Snec respecte les normes d'hygiène ».

B – L'hygiène et la salubrité publiques

- Le 5 mars, Cameroon Tribune note sur 1/10 de sa page 22 que la ville de Dschang dans la province de l'Ouest, « refait sa toilette ».
- Le 6 mars également, Cameroon Tribune signale sur 2/5 de sa page 13, que le ministre de l'Administration territoriale, « relance la campagne d'hygiène ».
- Le 8 mars, La Nouvelle Expression publie sur 3/5 de sa page 9 un article dénonçant la fermeture de la librairie de Mongo Beti, pour « insalubrité ».
- Le 12 mars, Cameroon Tribune signale sur ¼ de sa page 22 que la Sanaga-Maritime a obtenu la deuxième palme de la propreté dans la province du Littoral.
- Le 15 mars, The Herald note sur 2/5 de sa page 6 le combat des débilés mentaux pour la salubrité dans les villes.
- Le 19 mars, Cameroon Tribune annonce sur 1/10 de sa page 21 la visite du ministre de l'Administration territoriale à Mbankomo, dans le cadre de la campagne d'hygiène et de salubrité publiques.

- Le 20 mars, Cameroon Tribune indique sur 1/8 de sa page 20 la relance de la campagne d'hygiène et de salubrité dans le Mounjo, un département de la province du Littoral.
- Le 22 mars, Mathias DIESSE, le maire de Bafoussam, déclare sur 4/5 de la page 9 de L'Ouest Républicain, « qu'en attendant la visite du ministre de l'Administration territoriale, la ville de Bafoussam refait sa toilette ».
- Le 25 mars, Cameroon Tribune souligne sur 1/4 de sa page 24 que « L'hygiène et la salubrité marquent des points dans la Mvila ».
- Le 26 mars, Ouest Echos signale sur un filet de sa page 4 que Bamougoum a « été élu arrondissement le plus propre » du département de la Mifi, dans la province de l'Ouest.
- Le 28 mars, Cameroon Tribune constate sur ¼ de sa page 22 que la ville de Sangmélina, dans la province du Sud, « balaie devant ses vérandas ».

C – Le projet pipeline Tchad-Cameroun

- Le 14 mars, Mutations note sur ¼ de sa page 6 la tenue d'une journée d'information à Yaoundé sur le pipeline Tchad-Cameroun.
- Le 20 mars encore, Mutations signale sur toutes ses pages 11 et 13 que 67 km du pipeline Tchad-Cameroun ont été enfouis dans le sol au 31 janvier 2002.
- Le 20 mars, La Nouvelle Expression constate sur ses pages 6 et 7 que les travaux de pose du pipeline Tchad-Cameroun ont « effectivement commencé ».
- Le 20 mars toujours, Le Messenger signale sur ses pages 8 et 9 la pose des tubes du pipeline Tchad-Cameroun.
- Le 21 mars, Cameroon Tribune publie sur ses pages 16 et 17 un publi-reportage qui indique que la Cotco a déjà enfui 67 Km de tube du pipeline Tchad-Cameroun dans le sol.
- Le 22 mars, The Herald constate sur ses pages 8 et 9 que 67 km de pose du pipeline ont été réalisés au 31 janvier 2002.

D – Les informations du secteur forestier et du bois

- Dans son édition du mois de mars, Sujet Tabou indique sur toute sa page 12 que l'Etat doit « repenser et refonder la décentralisation de la gestion forestière au Cameroun ».
- Le 1^{er} mars, La Nouvelle Expression signale sur une brève de sa page 11 que selon un début d'inventaire réalisé par des photos prises par satellite, la dimension des forêts est inférieure à ce qui a jusqu'ici estimé.
- Le 6 mars, La Nouvelle Expression constate sur la moitié de sa page 12 les organisations internationales menacent de boycotter les produits forestiers camerounais s'ils ne sont pas certifiés.
- Le 6 mars encore, Cameroon Tribune signale sur ¼ de sa page 20 que le délégué de l'Environnement et des Forêts de l'Extrême-Nord a invité les exploitants forestiers et les vendeurs de bois exerçant dans cette province à se conformer à la réglementation en vigueur.
- Le 7 mars, L'Info constate sur 1/3 de sa page 7 que l'Etat est impuissant face à « la déforestation au-dessus de la loi ».
- Le 8 mars, La Nouvelle Expression indique sur la moitié de sa page 3 que les produits forestiers non ligneux camerounais sont pillés en zone humide.
- Le 8 mars toujours, Cameroon Tribune indique sur 2/5 de sa page 21 l'élaboration d'un nouveau mode de gestion des forêts par le CARPE.

- Le 11 mars, Cameroon Tribune constate sur 2/5 de sa page 20 la mise en place d'un comité pour la gestion des redevances forestières dans le Nkam, dans la province du Littoral.
- Le 13 mars, Cameroon Tribune note sur ¼ de sa page 21 la formation des femmes de la province du Littoral à la foresterie communautaire.
- Le 15 mars, Cameroon Tribune annonce sur 1/10 de sa page 21 que la redevance forestière sème la discorde à Akoéman, dans la province du Centre.
- Le 15 mars aussi, La Nouvelle Expression donne sur 2/5 de sa page 9 les vertus du Prunus Africana, un produit forestier non ligneux qui a de grandes qualités thérapeutiques.
- Le 27 mars, The Herald vante sur la moitié de sa page 12 les qualités touristiques d'une forêt située à Kumbo, dans la province du Nord-Ouest.

E – Les informations relatives à la biodiversité

- Le 1^{er} mars, La Nouvelle Expression note sur une brève de sa page 11 qu'il existe dans l'air, des « bactéries contre effet de serre ».
- Le 22 mars, La Nouvelle Expression indique sur la moitié de sa page 10, l'implication des parlementaires africains dans la gestion durable des écosystèmes.
- Le 22 mars également, La Nouvelle Expression note sur 2/5 de sa page 10 du fait de la détérioration de la couche d'ozone, les saisons seront « encore plus chaudes ».

F – Les initiatives en faveur de l'environnement

- Le 1^{er} mars, Mutations signale sur ¾ de sa page 14 le recyclage des ordures en plastique par le Cypre.
- Le 1^{er} mars, Mutations note sur un filet de sa page 14 qu'en matière de recyclage, rien ne se perd.
- Le 4 mars, Cameroon Tribune annonce sur ¼ de sa page 21 la condamnation de l'exploitation anarchique des forêts par le préfet de Yabassi, dans la province du Littoral.
- Le 5 mars, Cameroon Tribune constate sur une brève de sa page 11 que 100 jeunes ont été primés dans le cadre d'un concours sur la protection des forêts anciennes.
- Le 5 mars toujours, L'Action signale sur 2/5 de sa page 15 la remise des lauriers aux jeunes ayant participé au projet « kids for forest » organisé par Greenpeace.
- Le 6 mars, La Nouvelle Presse note sur un encadré de sa page 15 la mobilisation des jeunes en faveur de la forêt, dans le cadre du projet « Kids for forest ».
- Le 6 mars encore, The Herald souligne sur un filet de sa page 2 que le Fond des Nations unies pour la population (Fnuap), a décidé d'intégrer les facteurs environnementaux dans la lutte contre la pauvreté, pour « mieux protéger l'humanité ».
- Le 8 mars, Le Messenger annonce sur 2/5 de sa page 4 que Les Amis de la terre, une Ong française, a demandé que « la France ne cautionne plus les sociétés impliquées dans le pillage de la forêt camerounaise ».
- Le 12 mars, The Herald signale sur 1/3 de sa page 12 la mise en place d'un réseau d'information environnemental sur le bassin du Congo par des experts en environnement réunis à Bamenda.
- Le 21 mars, The Guardian Post annonce sur une brève de sa page 3 l'intégration des enseignants par les Ong, dans la lutte contre la dégradation de l'Environnement.

- Le 28 mars, Mutations constate sur une brève de sa page 5 l'organisation d'une conférence dans le but de faire prendre en compte aux gouvernements africains, des problèmes environnementaux occasionnés par l'utilisation des hydrocarbures.
- Le 27 mars, Le Messenger signale sur une brève de sa page 7 l'organisation d'un séminaire par l'Association camerounaise du droit de l'environnement pour expliquer aux entreprises produisant les déchets polluants, le cadre juridique relatif à la protection de l'environnement.

G – L'affaire du sanctuaire à gorilles de Mengame

- Le 1^{er} mars, L'Anecdote consacre ses pages 4, 5, 6 et 7 à un dossier sur « les contres vérités » de l'affaire du sanctuaire à gorilles de Mengame ayant opposé la Sofopétra au Ministère de l'Environnement et des Forêts.
- Le 14 mars, L'Anecdote indique sur ses pages 4 et 5 que Sylvestre Naah Ondo, le Ministre de l'Environnement et des Forêts « tente de détourner des biens saisis », dans l'affaire du sanctuaire à gorilles de Mengame.

H – Généralité sur l'environnement

- Le 13 mars, La Nouvelle Presse constate sur 3/5 de sa page 12 que la croissance démographique et la pauvreté ont placé « la femme au centre de la protection de l'environnement ».
- Le 13 mars également, La Nouvelle Presse indique sur ¼ de sa page 13 que « La crise environnementale tire sa source dans la culture occidentale marquée par une volonté de domination de la nature ».
- Le 15 mars, La Nouvelle Expression annonce sur la moitié de sa page 9 l'organisation d'un atelier dans les villes de Yaoundé et Douala, par l'équipe nationale du Programme sectoriel forêt-environnement.
- Le 19 mars, Mutations signale sur 1/6 de sa page 4 que l'Association pour la défense de l'Environnement (Dec), a organisé le 15 mars, une réflexion sur les dynamiques environnementales et écologiques au Cameroun.
- Le 19 mars aussi, Cameroon Tribune note sur ¼ de sa page 22 la visite du directeur général du World agroforestry center au Cameroun.
- Le 26 mars, Cameroon Tribune souligne sur 2/5 de sa page 4 la détermination des priorités du programme sectoriel environnement et forêt.
- Le 27 mars, Le Messenger accorde toute sa page 13 à une publicité de la fondation pour la conservation de la chaîne montagneuse du Cameroun.
- Le 27 mars encore, Le Messenger consacre toute sa page 14 à réclame sur les jardins botanique et zoologique de Limbé.

I – Prises de position sur l'environnement

- Le 12 mars, Cameroon Tribune accorde ¼ de sa page 22 à une prise de position de Jean-Bienvenu Abanda, le préfet de la Sanaga-Maritime qui indique qu'ils ont « distribué de la chaux aux populations », dans le cadre de la campagne d'hygiène et de salubrité publiques.

J – Les avis d'appel d'offres

1 – Dans le secteur des routes

- Le 5 mars, L'Action publie sur toute sa page 14 un avis d'appel d'offres du ministère des Travaux publics pour le comptage routier sur le réseau prioritaire.
- Le 7 mars, Cameroon Tribune accorde toute sa page 23 à un avis d'appel d'offres du ministère des Travaux publics pour les travaux sur certaines routes du réseau national.
- Le 8 mars, Cameroon Tribune consacre toutes ses pages 19 et 24, à un avis d'appel d'offres du ministère des Investissements publics et de l'Aménagement du territoire pour les travaux d'entretien sur la route nationale n°4 entre le pont d'Ebebda et Bafia.
- Le 12 mars, Cameroon Tribune publie sur toute sa page 29 un avis de présélection du ministère des Travaux publics pour la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation de la route nationale 5 Douala-Kékem, tronçon Loum-Nkongsamba.
- Le 14 mars, Cameroon Tribune accorde toute sa page 14 à un avis d'appel d'offres du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat pour les études de voiries et d'infrastructures socio-économiques de la ville de Sangmélima.

2 – Dans le domaine forestier

- Le 4 mars, Cameroon Tribune publie sur toute sa page 12 un avis d'appel d'offres pour la réalisation de certaines opérations du Fonds spécial de développement forestier au ministère de l'Environnement et des Forêts.
- Le 18 mars, Cameroon Tribune accorde toute sa page 29 à un avis d'appel d'offres du ministère de l'Environnement et des Forêts pour la formation en communication du personnel du Projet d'appui à la foresterie rurale et à l'agroforesterie (Pafra).

3 – Dans les autres secteurs

- Le 4 mars, Cameroon Tribune publie sur ¼ de sa page 10 un avis d'appel d'offres du ministère de l'Environnement et des Forêts pour l'exécution de certains projets inscrits au BIP.
- Le 4 mars aussi, Cameroon Tribune consacre toute sa page 12 à un avis d'appel d'offres du ministère de l'Environnement et des Forêts, pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'élevage du petit gibier au Cameroun dans le cadre des mesures de lutte contre le braconnage.
- Le 4 mars également, Cameroon Tribune accorde toute sa page 28 à un avis d'appel d'offres du ministère de l'Environnement et des Forêts pour la réalisation de l'état des lieux des réserves forestières et des aires protégées fauniques et l'étude de faisabilité d'un jardin zoologique dans la ville de Douala.

K – Les résultats des avis d'appel d'offres

- Le 7 mars, Cameroon Tribune publie sur la moitié de sa page 30 les résultats de l'avis d'appel d'offres du ministère des Travaux publics pour les travaux sur certaines routes du réseau national.
- Le 20 mars, Cameroon Tribune consacre toute sa page 28 à un communiqué du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat portant publication des résultats de l'appel d'offres pour les travaux d'entretien des voiries prioritaires de certaines localités secondaires.
- Le 29 mars, Cameroon Tribune accorde la moitié de sa page 29 à un communiqué du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat portant publication des résultats de l'avis d'appel d'offres pour les contrôles techniques des travaux d'entretien des voiries prioritaires de certaines villes secondaires.

L - L'aménagement du territoire

1 – L'aménagement des routes

a – Les routes interurbaines

- Le 22 mars, L'Ouest Républicain note sur ¼ de sa page 3 que les populations de Mélong et celle de Dschang attendent toujours la route qui devait relier ces deux villes.

b – La voirie urbaine

- Le 20 mars, J'informe annonce sur ¼ de sa page 5 que le ministère de la ville réhabilite « un tronçon important à Yaoundé ».

c – Les routes rurales

- Le 4 mars, Cameroon Tribune signale sur ¼ de sa page 22 que Doumé, dans la province de l'Est, « a mal à ses routes ».

2 – L'aménagement des espaces et la construction des ouvrages

- Le 11 mars, Le Messenger note sur la moitié de sa page 8 de nouveaux chantiers à Douala. « Ils concernent deux ponts sur le Wouri et une voie de contournement de la ville ».

M - Dans la presse spécialisée

Pipeline Journal dans son édition de janvier à mars 2002, consacre ses pages 3 et 4 sur ce « que gagnent les compagnies pétrolières et leurs pays d'origine dans le projet du pipeline Tchad-Cameroun ». Selon cette parution, « le silence complet est maintenu sur les gains des compagnies pétrolières engagées dans le projet ». Ce qui n'est malheureusement pas le cas en ce qui concerne les rentrées financières du Cameroun et du Tchad, dans ce projet.

Cette publication indique également dans sa page 5 que le plan de gestion environnemental du projet, est un défi énorme à relever par les constructeurs du projet

Pipeline Journal note aussi que le Steering committee et le Centre pour l'environnement et le développement (Cedd), ont initié des enquêtes dans la perspective de faire respecter au constructeur du pipeline, « la dignité humaine, de justice et de paix ».

II – Le thème du mois : L'eau source de tous les malheurs

La dixième journée mondiale de l'eau s'est célébrée le 22 mars. Cet événement a été une grande occasion pour la presse nationale d'analyser non seulement sur toutes ses formes le liquide incolore, inodore et sans saveur, mais également le lieu de jeter l'opprobre sur la « source de la vie ».

Le 21 mars, c'est Cameroon Tribune qui ouvre les hostilités. Le quotidien gouvernemental dans un dossier de trois pages consacré à l'eau, indique que Yaoundé se trouve « en eau trouble ». Les habitants de la capitale ont en effet d'énormes difficultés à accéder à l'eau de la Société nationale des eaux du Cameroun (Snec). Ils sont donc obligés de s'approvisionner dans des puits ou à des sources. Des eaux qui ne sont pas toujours saines.

Le journal La Nouvelle Presse partage cet avis à 100%. Pour cette parution, Yaoundé « a mal de ses eaux. – car - La pollution - y - est ambiante. La valorisation nulle ». Ce journal prend pour exemple le quartier Mokolo Elobi, où on « n'a pas besoin d'utiliser un microscope pour comprendre que l'eau qui coule ici est de mauvaise qualité. L'eau d'Elobi

est répugnante même pour les nombreuses mouches qui pullulent à cet endroit ». Et pourtant, c'est cette eau que les populations utilisent « pour la cuisson, la vaisselle, la lessive, la poubelle et le W-c ». Mais, ils n'en ont malheureusement pas peur car, comme le précise un habitant interrogé par le journal, « si l'eau tuait, il y a bien longtemps que nous serions morts. L'eau c'est la vie, ce qui donne la vie ne peut entraîner la mort ».

L'eau c'est la vie, mais également la source de nombreuses maladies. Le journal L'Expression Mamy Wata en veut pour preuve le fait que « Nombreux sont des camerounais qui, grâce à la Snake – entendez Snec - , ont obtenu une quantité industrielle d'amibes ».

Et pourtant, la Société nationale des eaux du Cameroun, défend la qualité de son eau. Dans une interview dans les colonnes de Cameroon Tribune, Claude KEMAYOU, le directeur général adjoint de cette entreprise soutient avec force que « L'eau que distribue la Snec respecte les normes d'hygiène. Et si ce n'était pas le cas nous – La Snec – arrêtons tout de suite la distribution ».

Un avis que le journal Mutations a vite fait de battre en brèche. Ayant visité la station de captage des eaux d'Akomnyada, une structure de la Snec, ce quotidien déclare que « Malgré la beauté du paysage et des bâtiments qui abritent la station de captage des eaux de la Société nationale des eaux du Cameroun, la qualité des installations destinées à recevoir et à traiter l'eau qui sera par la suite acheminée dans les villes de Yaoundé (77% de la production) et de Mbalmayo (23%), ne rassure pas ».

Au-delà de ces débats sur la qualité de l'eau, l'Etat a profité pour faire connaître au cours de ce mois de mars, la nouvelle loi portant régime de l'eau. Pour le journal Mutations, ce texte dit deux choses majeures : la première c'est que « l'Etat clame désormais sa propriété sur toutes les ressources en eau disponibles sur le territoire national, qu'elles soient de surface, souterraines, de source ou minérales ; la deuxième, que, de ce fait, il – l'Etat – tiendra désormais à se faire payer non seulement par ceux qui souhaitent une exploitation industrielle de ces eaux, mais aussi, par ceux qui entravent leur qualité par des pollutions de diverses natures ». Il s'agit donc d'une disposition qui en imposant des taxes aux gros pollueurs, permet de protéger l'environnement.

Conclusion

La presse nationale a chanté et dansé tout au long du mois de mars au rythme de l'eau. C'était à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de ce liquide dont la qualité est chaque jour davantage remise en cause. Au-delà de ces débats, les informations du secteur de l'environnement ont affiché une santé pratiquement constante par rapport au mois de février 2002.

Point trimestriel sur l'environnement

Les informations environnementales ont pris une bonne marque dès le début de l'année. Ainsi, en janvier, on notait déjà une légère augmentation de la masse d'information par rapport au mois de décembre 2001. Mais, nous avons surtout décrié le traitement que la presse faisait des informations du pipeline Tchad-Cameroun sous le seul angle social, ignorant l'aspect environnemental de ce projet.

Au mois de février, malgré la Coupe d'Afrique des nations et les multiples jours fériés, l'environnement a tenu bon. En mars, on a noté une certaine constance au niveau de la masse de l'information environnementale mais, pas en ce qui concerne les titres. Toutefois, c'est l'eau qui à la faveur de la célébration de sa dixième journée mondiale, s'est véritablement imposée.